



INFORMATION PRESSE
Vendredi 12 juin 2020

LUTTE CONTRE LE COVID-19 ET DÉCONFINEMENT

Reprise de la desserte complète de Kehl à compter du mardi 16 juin 2020 et adaptation de l'offre CTS

Depuis le 11 mai dernier, la CTS a adapté régulièrement son offre et son fonctionnement pour répondre aux **défis posés par le déconfinement** au service de transport public urbain de l'Eurométropole de Strasbourg.

Desserte complète de Kehl et renforcement de l'offre

La **réouverture complète de la frontière franco-allemande** ce mardi 16 juin mettant fin aux contrôles des forces de l'ordre à la station Kehl Bahnhof, la **CTS est désormais en capacité de reprendre dès mardi 16 juin la desserte de l'ensemble des stations de la ligne de tram D situées sur le territoire allemand** à savoir : Kehl Bahnhof, Hochschule/Läger et Kehl Rathaus.



La CTS rappelle à tous ses clients que **le port du masque est obligatoire sur son réseau en France dès l'âge de 11 ans** et les rend attentifs au fait que **cette obligation est également valable sur son réseau en Allemagne mais dès l'âge de 6 ans.**

Dans les deux pays, **le transport de vélos sur le réseau CTS est interdit en continu** pour faciliter le respect d'une distance entre les passagers.



A noter, par ailleurs, qu'à compter de la semaine prochaine **la ligne de bus 15 reprendra son service** et **la ligne H verra sa desserte renforcée** en heure de pointe. L'offre de transport complète proposée par la CTS est consultable sur son site web : <https://www.cts-strasbourg.eu/fr/Article/COVID-19-Etat-du-reseau-TRAM-BUS/>

Nécessité de détenir un titre de transport valide et validé

La CTS rappelle que la **détention d'un titre de transport valide et validé est indispensable** pour emprunter son réseau.

Les valideurs embarqués dans les bus CTS sont de nouveau accessibles par les portes avant des véhicules et la validation à quai est à privilégier, lorsqu'elle est possible, pour fluidifier les montées qui restent possibles par toutes les portes des bus.

La vente à bord des bus continuera d'être suspendue et l'ensemble des clients est invité à anticiper l'achat de ses titres. Les points de vente de titres CTS sont répertoriés sur <https://cts-strasbourg.eu/fr/Agence-en-ligne/points-de-vente>. Dans ces circonstances, la CTS invite ses clients à découvrir ou redécouvrir les services offerts par son **application mobile** disponible sous Android et iOS et particulièrement la possibilité d'acquérir des **titres de transport dématérialisés « départ immédiat » sans aucun contact.**



A nouveau, la CTS remercie tous ses clients pour leur civisme et leur confiance dans le contexte évolutif de la lutte contre le COVID-19.